

Proposition pour l'exploitation pédagogique du documentaire « Ils étaient 48 ! »



Dans le cadre d'un partenariat entre le Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de la Culture et le musée d'Histoire de Nantes, les élèves du lycée Carcouët de Nantes et la réalisatrice Chloé Glotin ont réalisé lors de l'année scolaire 2016-2017 un film documentaire intitulé « Ils étaient 48 ! ». Ce film a été réalisé à l'occasion du 75^e anniversaire de l'exécution de ceux qu'on appelle encore de nos jours les 50 otages. A Nantes le célèbre cours des 50 otages avec à son extrémité un monument commémoratif en forme de flèche rappelle ces tristes événements.

50 ou 48 otages ? Un élève formulera probablement cette question qui annonce la distinction entre la Mémoire (50 otages) et l'Histoire (48 otages) de cet événement. C'est en partant de cette question que le film documentaire peut commencer à être exploité avec les élèves. En leur expliquant de façon progressive comment s'est déroulée cette histoire singulière, les élèves pourront prendre la mesure des actions de la résistance française lors de la Seconde Guerre mondiale et découvrir comment ces actes étaient impitoyablement réprimés par l'occupant allemand.

Ce film documentaire permet donc d'aborder les questions suivantes. Quel regard jette-t-on sur la guerre lorsque l'on est un jeune adulte ? Sur l'occupation ? Sur la Résistance ? Comment matériellement ces personnes ont vécu dans les camps d'enfermement des résistants ?

Le film « Ils étaient 48 ! » peut-être utilisé par les enseignants avec leurs classes de 3^e car il est accessible sur le site du musée d'Histoire de Nantes.

Les collègues qui le souhaitent peuvent ainsi faire avec leurs élèves une exploitation détaillée de ces témoignages en lien direct avec les nouveaux programmes du collège.

Des informations complémentaires destinées aux enseignants et portant sur l'Histoire des 50 otages :

Lors de la seconde guerre mondiale, la France a connu l'occupation allemande à partir de juin 1940.

A Nantes, le 20 octobre 1941 à huit heures du matin, Gilbert Brustlein, accompagné de Spartaco Guisco et de Marcel Bourdarias, tous trois membres d'un groupe de résistance communiste, abat Karl Hotz, commandant militaire de la place de Nantes, dans le quartier de la cathédrale. Cette exécution répond aux ordres de la direction clandestine du Parti communiste qui a décidé d'organiser des attentats à Nantes, Bordeaux et Rouen contre des officiers allemands.

Les autorités nazies ne peuvent étouffer l'affaire et décident une répression exemplaire de cet acte qu'elles qualifient de terroriste. En représailles, 48 otages de Nantes ou de sa région seront exécutés à Nantes, à Châteaubriant et à Paris. Ce drame restera gravé dans l'esprit des nantais sous le nom des « Cinquante otages ». Le 20 octobre dès 10 h, trois officiers allemands viennent au Camp de Choisel, près de Châteaubriant, demander la liste des détenus. Dès 14 h, Adolf Hitler ordonne l'exécution de 50 otages. Ils seront finalement 48. Les autorités nazies soumettent à Pierre Pucheu, ministre de l'intérieur sous le régime de Vichy, une liste d'otages. Pucheu ayant protesté, une seconde liste lui est fournie. Cette seconde liste qu'il accepte comprend des otages du camp de Choisel, des communistes, des militants d'extrême gauche et certains syndicalistes qui avaient obtenu la signature des accords de Matignon en 1936, sous le Front Populaire. (ex : Jean-Pierre Timbaud, secrétaire de la fédération des métaux CGT de la région parisienne).

Proposition pour l'exploitation pédagogique du documentaire « Ils étaient 48 ! »



Le 21 octobre 1941, une affiche des autorités allemandes est placardée à Nantes et indique qu'au moins 50 otages seront fusillés si les tireurs ne se livrent pas. Cette affiche est visible au Musée d'Histoire de Nantes.

Le 22 octobre à 14 h : trois camions allemands viennent chercher les 27 otages au Camp de Choisel, à Châteaubriant. Parmi eux figure Guy Môquet. Il s'agit du plus jeune des fusillés (17 ans). Brave, il refuse que ses camarades intercèdent en sa faveur. Une lettre d'adieu très émouvante adressée à sa famille nous est parvenue. A 15h50, 16h et 16h10, les 27 otages sont fusillés en trois temps dans la carrière de la Sablière. Cette exécution se déroule en même temps que celle de 16 otages à Nantes au champ de tir du Bêle et de 5 otages à Paris.

Le 23 octobre, les corps des « 27 de Châteaubriant » sont dispersés dans 9 cimetières.

Ces exécutions suscitèrent une énorme émotion dans le pays et une grève symbolique de cinq minutes sera organisée à travers toute la France le 30 octobre.

Lettre de Guy à sa famille

« Châteaubriant le 22 octobre 1941

*Ma petite maman chérie
Mon tout petit frère adoré
Mon petit papa aimé*

Je vais mourir ! Ce que je vous demande, toi, en particulier ma petite maman, c'est d'être courageuse. Je le suis et je veux l'être autant que ceux qui sont passés avant moi. Certes, j'aurais voulu vivre. Mais ce que je souhaite de tout mon cœur, c'est que ma mort serve à quelque chose. Je n'ai pas eu le temps d'embrasser Jean. J'ai embrassé mes deux frères Roger et Rino. Quant au véritable je ne peux le faire hélas ! J'espère que toutes mes affaires te seront renvoyées elles pourront servir à Serge, qui je l'escompte sera fier de les porter un jour. A toi petit papa, si je t'ai fait ainsi qu'à ma petite maman, bien des peines, je te salue une dernière fois. Sache que j'ai fait de mon mieux pour suivre la voie que tu m'as tracée.

Un dernier adieu à tous mes amis, à mon frère que j'aime beaucoup. Qu'il étudie bien pour être plus tard un homme.

17 ans 1/2, ma vie a été courte, je n'ai aucun regret, si ce n'est de vous quitter tous. Je vais mourir avec Tintin, Michel. Maman, ce que je te demande, ce que je veux que tu me promettes, c'est d'être courageuse et de surmonter ta peine.

Je ne peux en mettre davantage. Je vous quitte tous, toutes, toi maman, Serge, papa, en vous embrassant de tout mon cœur d'enfant. Courage !

Votre Guy qui vous aime »

L'exploitation de la figure de Guy Môquet peut amener à développer avec les élèves un travail transdisciplinaire : Histoire, EMC, Lettres (voir le site qui suit et qui offre une proposition très intéressante : https://cinehig.clionautes.org/IMG/pdf_gmoquet_histoire.pdf)

Proposition pour l'exploitation pédagogique du documentaire « Ils étaient 48 ! »



La spécificité du témoignage comme document historique :

La réflexion sur le statut du témoignage et des archives orales s'est développée avec l'émergence et la définition de l'histoire du temps présent qui, à partir des années 1980, cherche à se distinguer de l'histoire contemporaine. Le témoignage et les archives orales sont des sources majeures pour l'historien du temps présent.

Cette réflexion s'inscrit par ailleurs dans un contexte particulier marqué par la tenue des grands procès contre les criminels de la Seconde Guerre mondiale où, depuis celui d'Eichmann en 1961, la parole des témoins est largement convoquée. La prise de conscience de la fin prochaine de ces témoins et la diffusion du négationnisme ont aussi contribué à donner au témoignage une part de plus en plus importante dans la construction du récit historique et de la mémoire. Annette Wieworka, dans un ouvrage publié en 1988 évoque même « L'ère du témoin » pour qualifier la période. Cependant, le recueil de la parole des témoins puis son utilisation en histoire suscite de nombreuses interrogations à la fois pour les historiens et pour les enseignants. Que faire de ces témoignages avec les élèves ? Quels apports, quels risques, quelles précautions ?

On pourra consulter un article précieux disponible sur le site de l'académie de Reims :

http://www.cndp.fr/crdp-reims/memoire/enseigner/memoire_histoire/menu.htm

La démarche se veut résolument didactique et apporte des pistes de réflexion essentielles sur la manière d'aborder le témoignage avec des élèves de collège et de lycée ainsi qu'une bibliographie.

On peut aussi consulter un article de Thomas Gomart, « Quel statut pour le témoignage oral en histoire contemporaine ? » à partir de l'adresse qui suit :

https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=HYP_991_0103

Quelques pistes d'exploitation pour les collégiens :

Dans un premier temps il est préférable de visionner avec les élèves de la classe la totalité du documentaire. Le début du documentaire explique précisément l'importance de la mémoire de cet événement à Nantes et revient ensuite sur les événements historiques. Les témoignages d'Henri Duguy, âgé aujourd'hui de 101 ans, sont particulièrement intéressants pour des élèves de 3^e. Henri Duguy était à l'époque l'un des compagnons de détention de Guy Môquet.

Afin de bien comprendre ces témoignages, en amont du visionnage, il est possible de faire réfléchir les élèves sur des questions qu'ils pourraient poser si les témoins se trouvaient devant eux (on peut diviser la classe en groupes selon des thèmes, par exemple : les identités des résistants, les actes de résistance à l'origine de leurs arrestations, les conditions de leurs arrestations, les conditions de vie dans le camp de Choisel ...).

Puis ensuite les élèves peuvent compléter le tableau ci-dessous. Le visionnage des témoignages va ensuite servir à compléter les éléments de réponse aux questions que se posaient les élèves. Les éléments sans réponse permettent alors d'évoquer avec la classe les limites d'un témoignage comme document historique.

Pour développer des compétences à la fois historique, littéraire et dans la prise de parole, un autre exercice pourrait être envisagé. Par groupe, les élèves doivent rédiger le résumé de la vie et de l'engagement de l'un des résistants du documentaire puis les élèves en font ensuite lecture à la classe entière.

Proposition pour l'exploitation pédagogique du documentaire « Ils étaient 48 ! »



→ **Visionner** les 17 premières minutes du documentaire et compléter le tableau suivant :

Minutage	Narrateur	Résistant	Identité : âge, métier, famille, engagement politique, associatif	Action de Résistance Modalités d'action Arrestation
0'56	Henri DUGUY	Henri DUGUY	Né 1916. Travaille dans une entreprise. Militant communiste.	Distribution de tracts anti-allemands et anti-Pétain. Arrestation sur dénonciation. Incarcération à Choisel (Châteaubriant): 3 puis 18 puis 600 prisonniers.
5'10	Michel QUINIOU Petit-fils	Jules AUFFRET	Né 1902. 39 ans. Travaille jeune dans les forges à Trignac. Militant politique et syndical communiste.	Distribution de tracts, protestations, refus de la défaite. Arrêté parce que communiste, incarcéré à Choisel.
7'12	Denyse BAILLY-MICHELS Fille	Charles MICHELS	38 ans. Ouvrier dans une usine de chaussures tressées (cuirs et peaux). Travail à 10 ans. Mère femme de ménage. Milieu très modeste. Syndicaliste CGT.	Arrestation le 5 octobre 1940 car il était fiché militant CGT et communiste. Député communiste du XV ^e arrondissement du Front populaire. Incarcéré à Choisel.
8'53	Patrice PEEL Petit-fils	Léon JOST	Militaire 14-18, amputé jambe droite. 57 ans. Président associations d'anciens combattants (notable) + associations culturelles, sportives, sociales.	Années 40 : évasions de 2.200 prisonniers du camp de Savenay. Arrestation et incarcération à la prison Lafayette (Nantes)..
10'20	Xachiti ZEPEDA-BLOUIN Arrière-petite-fille	Auguste BLOUIN	Fils de sabotier, coiffeur. Bonneterie (chaussettes et bas) : salon de coiffure, mercerie et bonneterie (commerçant et entrepreneur). 57 ans, ancien combattant. Militant, association anciens combattants (Poilus d'Orient).	Aide aux prisonniers de guerre et évasions en Angleterre. Dénoncé par un traître. Incarcé à la prison Lafayette.

Proposition pour l'exploitation pédagogique du documentaire « Ils étaient 48 ! »



→ **Synthèse de l'activité** : quelles sont les caractéristiques de la résistance à Nantes (différences et points communs) :

Diversité :

- o Diversité des acteurs : milieux sociaux (modeste ou notables), âges (17 à 57 ans), famille politique (communiste ou non).
- o Diversité des modes d'engagement : distribution de tracts, évasion de prisonniers.

Points communs :

- o Une même démarche d'engagement, refus de la défaite et de l'occupation, défense des valeurs humanistes.
- o Des victimes de la même répression, identité du sort (tous otages, pas de procès ou jugement non respecté, fusillés le même jour).

Pour conclure, le thème de la mémoire n'est pas celui qui est principalement développé avec les 3^e. Néanmoins, le visionnage de deux passages complémentaires pourrait permettre de l'aborder brièvement.

Minutage	Acteur(s)	Type de mémoire	Comment cette mémoire s'exprime t'elle ?
2'11	Henri Duguy	Mémoire individuelle. L'acteur a vécu et se souvient (101 ans). Témoignage rare et précieux.	Voix qui se brise, difficulté à raconter : perpétue le souvenir par l'émotion.
13'21	Etat / individus Cérémonie du 22 octobre 2016 Champ de tir du Bêle	Mémoire officielle collective qui commémore.	Litanie des noms, «mort pour la France» : perpétue le souvenir en lui donnant une dimension solennelle et patriotique.